



A l'attention des services de protection de l'enfant, autorités de protection de l'adulte et de l'enfant, services de migrations, tribunaux et services sociaux

Services transnationaux

Nous intervenons pour les enfants et leurs familles au-delà des frontières, en collaboration avec les partenaires professionnels de notre réseau mondial représenté dans 120 pays. Nous vous offrons des services spécialisés transnationaux dans les domaines suivants :

Protection de l'enfant

- Signalement de situations à risque
- Evaluation sociale
- Evaluation en vue d'un placement familial ou institutionnel à l'étranger
- Soutien au transfert de mesures de protection de l'enfant à l'étranger

Responsabilité parentale

- Evaluation sociale d'un parent à l'étranger
- Rétablissement de contacts enfant-parent et organisation de droits de visite
- Médiation familiale internationale

Enlèvement international d'enfant

- Information et conseils aux parents et autorités concernées
- Localisation de l'enfant à l'étranger
- Rétablissement de liens avec le parent « lésé »
- Evaluation sociale de la situation de l'enfant
- Médiation familiale internationale
- Suivi post-enlèvement

Adoption internationale

- Informations aux autorités et parents sur les pays d'origine
- Orientation éthique et juridique sur la procédure en Suisse

Protection internationale de l'adulte

- Transfert de mesures de protection
- Evaluation sociale

Mineurs non accompagnés

- Représentation juridique
- Evaluation avec le jeune de sa situation en vue de mesures de développement pour sa vie future
- Evaluation des conditions d'un éventuel retour basé sur le critère de l'intérêt supérieur de l'enfant
- Préparation d'un éventuel projet d'aide au retour

Recherche des origines et de personnes

- Accompagnement et orientation
- Localisation de la personne recherchée
- Rétablissement de liens sur une base volontaire des deux parties

... et encore

- Renseignements sociaux et juridiques par e-mail et téléphone
- Formations auprès d'autorités et dans des instituts de formation
- Publications spécialisées et large public (cf. www.ssi-suisse.org)

Notre vision : un monde où chaque enfant a droit au respect, à la sécurité matérielle et affective, à un environnement relationnel stable et à des perspectives d'avenir.

Pour traiter ces cas transnationaux (environ 1000 cas/année), le SSI emploie une **équipe interdisciplinaire d'assistants sociaux, de juristes et de médiateurs**, dans ses deux bureaux de Genève et de Zurich. Les collaborateurs travaillent selon une méthodologie éprouvée axée sur **l'intérêt supérieur de l'enfant**, en utilisant une **approche basée sur la médiation**.

Le SSI a une connaissance approfondie des conventions internationales relatives aux enfants, en particulier :

- la Convention des Nations Unies de 1989 relative aux Droits de l'Enfant (CDE)
- la Convention de La Haye de 1980 sur l'enlèvement international des enfants
- la Convention de La Haye de 1993 sur l'adoption internationale
- la Convention de La Haye de 1996 sur la protection internationale des enfants
- la Convention de La Haye de 2000 sur la protection internationale des adultes

L'intervention du SSI est complémentaire et subsidiaire à celle des autorités centrales instituées en vertu de ces conventions.

La Convention de La Haye de 1996 sur la protection internationale des enfants

- Le SSI a œuvré pour la ratification de la CLaH 1996 et soutient son application.
- Le SSI a produit des documents de formation sur le contenu et le fonctionnement de la CLaH 1996.
- Le SSI peut faciliter l'application de la CLaH 1996 (monitoring) dans des pays conventionnés et pallier à des dysfonctionnements éventuels en activant son propre réseau à l'étranger.

Conditions de collaboration et financement de nos prestations

Nous avons établi avec la plupart des cantons des **conventions** qui règlent la collaboration et le financement de nos prestations. Renseignez-vous auprès de nos bureaux à Genève et Zurich pour connaître les conditions de collaboration détaillées dans votre canton.

Contactez-nous

Siège, Genève

9, rue du Valais
Case Postale 1469
1211 Genève 1
Tél. +41 22 731 67 00
Fax: +41 22 731 67 65
info@ssi-suisse.org

*Compétent pour la Suisse romande,
le Tessin et le canton de Berne*

Bureau de Zurich

Hofwiesenstrasse 3
8057 Zurich
Tél. +41 44 366 44 77
Fax: +41 44 366 44 78
info@ssi-schweiz.org

*Compétent pour la Suisse alémanique,
excepté le canton de Berne*

www.ssi-suisse.org

